

La votation de demain

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **25 (1887)**

Heft 20

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-189796>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. a série ; 3 fr. les deux.

La votation de demain.

On est vraiment surpris de voir la quantité d'encre qu'il a fallu répandre, tout le papier qu'il a fallu noircir, toutes les conférences et assemblées populaires organisées en Suisse, pour démontrer à une population intelligente que la loi qui nous sera soumise demain est une loi sage et bonne.

Les adversaires de cette loi crient à une immorale exploitation, par la Confédération, d'un vice déplorable. Et cependant nous constatons, par les écrits et les statistiques publiés sur cette matière en divers pays, que le monopole est généralement reconnu comme mesure efficace. En France, par exemple, M. Aglave, qui s'est livré à une étude approfondie de la question, dit : « Le monopole est l'obstacle le plus sûr aux progrès de l'alcoolisme ; il conjure le danger pour l'avenir. »

La Norvège a établi le monopole et, en Allemagne, il préoccupe depuis longtemps les esprits.

Il est du reste un fait qu'on ne peut contester ; c'est que les dispositions de la nouvelle loi amèneront nécessairement une diminution dans la consommation des eaux-de-vie malsaines, et que celles qui se boiront désormais — car il s'en boira encore beaucoup, hélas ! — seront au moins rectifiées. N'est-ce pas déjà un premier et réjouissant progrès ?.. Certainement, et le devoir de tout bon citoyen est de s'y associer, car l'étendue du mal est effrayante. Ecoutez, à ce propos, ce que disait l'autre jour un journal de Paris, où l'alcoolisme fait aussi d'innombrables victimes :

« Aimez-vous l'eau-de-vie, qu'on devrait plutôt appeler l'eau de mort ?... Alors, pour vous en dégoûter, lisez le rapport de la commission sénatoriale sur les progrès effrayants et les épouvantables résultats de l'alcoolisme constatés d'après les travaux auxquels se livre le laboratoire municipal. Sachez d'abord que la fabrication des eaux-de-vie de vin a presque complètement disparu. On ne connaît plus guère que les alcools dits industriels, tirés de la mélasse, des grains, de la betterave, des pommes de terre, etc., etc. Beaucoup d'etc., hélas ! remplis de menaces pour notre cerveau et notre estomac, ces alcools si souvent fraudés, contenant en notables proportions des éléments toxiques très dangereux.

De sorte que quand on croit tuer le ver, le matin, c'est en réalité le buveur qu'on envoie *ad patres*. »

Ceux qui ont eu l'occasion d'entrer quelquefois

dans certaines pintes de nos faubourgs et de nos villages doivent être suffisamment édifiés. Ils ont pu voir le spectacle repoussant d'hommes abrutis par le schnaps, lourdement accoudés sur la table, les yeux égarés, les lèvres bleuies, hébétés et hideux devant la roquille empoisonnée !

Quelques-uns de ces ivrognes, auxquels il reste encore un grain de honte, entrent à la pinte et demandent trois décis d'eau-de-vie et deux verres, — le second verre pour un ami attendu, mais qui ne vient jamais.

Et les trois décis s'épuisent, se renouvellent quelquefois, jusqu'à ce que le misérable se trouve dans l'état affreux que nous venons de décrire.

Hier encore, vers deux heures de l'après-midi, un journalier traversait en titubant la promenade de Montbenon, s'appuyant d'arbre en arbre, et attirant les regards des promeneurs. Au bout de quelques instants, il tomba sur un banc comme une masse, la tête pendante jusqu'à terre, et laissant sortir de la poche de sa blouse le col d'une bouteille.

Voilà l'œuvre de l'eau-de-vie de pommes de terre !

Et ne nous le dissimulons point, notre belle Suisse, ce pays que nous adorons et dont nous chantons les attraits, est un des plus frappés par le fléau. Nous avons sous les yeux le dernier supplément du grand dictionnaire de Larousse, qui vient de paraître, et publie un remarquable travail sur l'alcoolisme. Eh bien, nous sommes péniblement impressionné d'y voir notre patrie, et surtout certains cantons, si souvent cités. Il publie entr'autres un tableau comparatif des décès par suite d'alcoolisme aigu, dans divers pays, où la Suisse occupe le troisième rang !...

Ces considérations et surtout les remarquables exposés faits dernièrement par MM. Ruffy, Naëf et d'autres hommes compétents, nous éclairent suffisamment, semble-t-il, pour qu'il ne nous reste pas la moindre hésitation à voter une loi, qui n'est peut-être pas parfaite, qui subira sans doute plus tard des modifications, mais qui ne réalise pas moins, telle qu'elle nous est présentée, un réel et incontestable progrès.

Les mystères du corps humain.

M. C. Flammarion vient de publier, dans le supplément du *Figaro*, un article qui renferme de cu-